

LES ETAPES DE LA RECHERCHE : MASTER 1 & 2

(Texte révisé en octobre 2024)

Attention : ce document contient des informations importantes pour la validation de l'année universitaire en cours. Il doit être régulièrement consulté par les étudiants.es, notamment pour la question des échéances de dépôt des dossiers et mémoires.

Nota : la mention (DR) est l'abréviation de directeur de recherche.

ETAPE 1 : CHOIX DU SUJET

Conditions :

- Accord avec les aspirations de l'étudiant
- Aspect novateur ou érudit : recherche sur sujet original (ou selon une optique renouvelée) ; étude historiographique.
- Adaptation au niveau d'études : un même sujet peut donner lieu à un mémoire de M1, M2 ou thèse : mais son traitement différera bien sûr selon le niveau de l'étudiant et ses capacités à la recherche

ETAPE 2 : COLLECTE DES DONNEES

Prise de contact avec la bibliographie.

Commencer par quelques titres utiles, généralement par les ouvrages les plus récents (comportant eux-mêmes une bibliographie), pour remonter ensuite les années et la production savante.

Une bibliographie se rédige **sur toute l'année**, selon **les règles en vigueur**.

En principe, une bibliographie doit être idéale et aussi complète que possible ; toutefois il n'y a pas de principe absolu : toute bibliographie est un cas d'espèce qui pose des problèmes particuliers et nécessite une réflexion. Pb des auteurs à lire impérativement (ils vous sont indiqués), et ceux à éviter (on en parle moins...) : nécessité d'un tri prudent, d'une sélection raisonnée, selon le questionnement suivi. Les meilleurs principes peuvent conduire parfois à des résultats absurdes. Ne pas hésiter, après des recherches approfondies, à signaler les manques, les lacunes, aux bibliothécaires et aux enseignants : même s'ils ne sont pas contents, ceci est censé faire partie de leur métier !

Si, exceptionnellement et pour un motif de force majeure, un livre ou un article n'a pas pu être consulté, il doit être néanmoins cité, avec la mention « non consulté ».

Tous les titres cités dans le texte ou dans les notes doivent se retrouver, en fin de volume, dans la **bibliographie générale**, sauf s'ils portent sur un détail ou ont un caractère marginal (auquel cas on les indiquera uniquement en **note infrapaginale**, à l'endroit du texte où leur mention s'avère pertinente).

ATTENTION AU PLAGIAT !

ETAPE 3 : FORMULATION DE LA PROBLEMATIQUE

L'introduction

Elle doit être particulièrement bien argumentée, et contenir :

- **une définition du sujet**
Pourquoi ce sujet, quel est son intérêt, quelle problématique implique-t-il ?
- **une définition du corpus de référence**
Sur quels matériaux se fonde le travail ? Comment s'est opérée la délimitation dans l'espace et dans le temps ? Pourquoi telle partie de la question a-t-elle été exclue ?
- **une définition du plan**
De quoi va-t-il être question dans chacune des parties du mémoire ?
Le plan doit être organisé de façon à assurer une progression dans l'enchaînement des idées.

ETAPE 4 : TRAITEMENT ET INTERPRETATION, DEGAGEMENT D'UN PLAN

Tri des données ; classement en dossiers ; organisation des idées.

L'ensemble de ces opérations débouche sur l'élaboration d'un plan. Un bon plan est déjà une part importante du travail, à condition... de ne pas en rester là !

Traitement de texte : travailler en mode plan.

* * *

EVALUATION DE FIN DE SEMESTRE 1 OU 3 : MASTER 1 & MASTER 2

➤ **Master 1 :**

Présentation d'un **dossier** (= bilan sur première approche bibliographique et typologique) comprenant les 4 bilans d'étape suivants :

- **Une introduction rédigée et problématisée** (4-5 pages)
- **une bibliographie commentée** : ouvrages, sources et études déjà consultés, et travaux repérés mais non encore consultés
- **un plan** : cette ébauche doit au moins comprendre deux niveaux de titres et sous-titres (correspondant aux parties et aux chapitres)

- **une vue d'ensemble du corpus en cours de constitution** : fiches d'objets ou de sites, recension de textes, etc. selon le sujet (architecture, arts mobiliers : organisation des rubriques, vocabulaire descriptif).

➤ **Master 2 :**

Présentation du **mémoire en son état de rédaction** comprenant :

- **1 introduction rédigée portant sur le sujet de recherche**
- **1^{ère} partie du mémoire, entièrement rédigée**
- **Toute autre partie du mémoire, si elle est déjà rédigée**
- **Le catalogue raisonné en l'état** (nombre variable de fiches)
- **1 bibliographie**
- **1 plan commenté du mémoire** (ce qui est rédigé, ce qui reste à faire)

Attention : tous ces éléments doivent être assemblés/reliés en un seul document, dont il faut soigner la présentation générale (page de titre notamment) et la mise en page.

Le dossier doit être envoyé au DR sous la forme d'**un document numérique**.

Pour l'année universitaire 2024-2025, le dossier en question doit être envoyé au plus tard le lundi 6 janvier 2025.

Entretien avec le DR courant janvier 2025, en présentiel ou par visioconférence. Remise des notes au secrétariat au plus tard le XX janvier.

Pas de présentation orale de l'étudiant/e : l'entretien prend la forme d'une discussion des points forts et des points faibles du travail.

* * *

ETAPE 5 : REDACTION

Va de pair avec la réflexion à tenir sur **l'organisation du plan**.

Conditions de lisibilité du travail :

Le mémoire est potentiellement destiné à être lu par quelqu'un qui n'est pas spécialiste du sujet traité. Ceci implique le **recours à un style clair, précis** : pas de verbiage pseudo-scientifique, pas de complications inutiles. Il faut donc **soigner l'orthographe et le style** !

Orthographe, style

GREVISSE (Maurice), **Le bon usage. Grammaire française**, Paris, 1993 (1^{ère} éd. 1936 !!!)

Conjugaisons

BESCHERELLE, **L'art de conjuguer**, Paris, nombreuses rééditions.

Variation de la langue (dictionnaire des synonymes)

Utilisation d'un **vocabulaire précis** (technique), d'une **nomenclature technique** : il faut recourir aux manuels, dictionnaires et encyclopédies idoines.

L'exercice de **lecture critique** implique l'expression d'un **avis personnel** : ne pas trop se mettre en avant, privilégier en toute occasion la nuance et la pondération dans les avis que l'on exprime.

Soigner l'argumentation.

Exemples de guides pratiques pour la forme à donner au mémoire (il en existe de nombreux exemples plus récents, même si à présent les conseils sont plutôt donnés sur internet) :

FONDANECHÉ (Daniel), *Guide pratique pour rédiger un mémoire de maîtrise, de DEA ou une thèse*, Paris, 1999.

ROUYERAN (Jean-Claude), *Du projet à la soutenance. Règles et traditions universitaires. Techniques actuelles : traitement de texte, Cd-Rom et Internet*, Paris, 1999.

Attention au plagiat ! Veillez à citer correctement, entre guillemets et avec une référence précise en note, tout texte dont vous n'êtes pas l'auteur.

ETAPE 5bis : REDACTION FINALE

Il faut savoir s'arrêter de lire : si l'apprenti-chercheur se doit d'être toujours en quête d'information, il n'en doit pas moins passer à l'acte, et ne pas repousser indéfiniment le moment de rédiger.

Il faut donc savoir s'arrêter

- en fonction d'un calendrier préétabli ;
- lorsque le corpus de base paraît suffisant ;
- lorsque l'ensemble documentaire (bibliographique) paraît faire le tour de la question.

La rédaction n'empêche nullement de maintenir **une stratégie de lecture** beaucoup plus ciblée, tout au long du travail de mise en forme des idées.

ETAPE 6 : MISE EN PAGE, IMPRESSION, RELIURE

* * *

SOUTENANCE DE FIN DE SEMESTRE 2 OU 4 : MASTER 1 & MASTER 2

DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU MÉMOIRE DE FIN D'ANNÉE UNIVERSITAIRE

➤ Master 1

Présentation d'un **mémoire** comprenant :

- *l'introduction problématisée*
- *deux ou trois parties*
- *une conclusion (résultats et perspectives)*
- *la bibliographie*
- *un catalogue* (nombre variable de fiches)

En un seul volume ou en deux volumes (dans ce cas, **vol. 1** pour le **texte**, **vol. 2** pour les **figures**)

Attention : Pour la **1ère année de Master**, la fin de l'année universitaire donnera lieu à **une session unique**, avec une soutenance **durant le mois de juin 2025**. **Le mémoire doit donc être déposé au plus tard au début du mois de juin 2025.**

Le mémoire doit être soutenu **avant la fin juin 2025**.

Pas de soutenance en septembre

➤ Master 2 :

Présentation d'un **mémoire** comprenant :

- *l'introduction problématisée*
- *trois ou quatre parties*
- *une conclusion (résultats et perspectives)*
- *la bibliographie*
- *un catalogue* (complet)

En un seul volume ou en deux volumes (dans ce cas, **vol. 1** pour le **texte**, **vol. 2** pour les **figures**)

Attention : Pour la **2ème année de Master**, la soutenance en première session doit avoir lieu dans le courant du mois de juin ; **le mémoire doit donc être déposé au plus tard le lundi 2 juin 2024.**

Date limite des soutenances (sous toutes réserves) :

- **Le xxx juin 2025** pour le Master 2 d'archéologie
- **Le xxx juin 2025** pour le Master 2 d'histoire de l'art

Les soutenances de mémoire de M2 en septembre sont réservées à des cas exceptionnels, et après autorisation expresse du DR.

Dépôt du mémoire à l'attention des examinateurs

Un exemplaire doit obligatoirement être destiné au DR, et un autre à l'examineur/trice. Demandez à l'avance au DR si ces exemplaires doivent être imprimés, ou s'il suffit d'envoyer une version numérique aux destinataires par mail.

Dans tous les cas, il convient donc de voir au préalable cette question avec le DR.

Dépôt administratif du mémoire sur l'EPI

Le dépôt des mémoires en ligne a pour objectif leur **archivage numérique** et s'effectue sur un **EPI dédié**. Il vous donnera accès à l'édition et à l'impression de votre **PV de soutenance pré-rempli**, qui sera à présenter le jour de votre soutenance.

Un outil de **détection du plagiat** est activé sur cet espace. Une fois déposé, votre fichier est automatiquement soumis à une analyse permettant de repérer d'éventuelles similitudes avec tout type de sources.

Le processus pas à pas :

- **Enregistrez chaque volume de votre mémoire sous forme de PDF** (sauf s'il s'agit d'un fichier spécial : SIG ou base de données). Ne déposez aucun fichier sous forme .doc, .docx, .odt, .pages, etc.

- **Renommez chaque fichier pdf de votre mémoire** selon la nomenclature expliquée dans le document à consulter.

Attention : évitez tout caractère spécial (accents, apostrophes, espaces, points, virgule, etc.)

- **Remplissez le formulaire en ligne** pour renseigner les informations de référencement de votre mémoire.

- **Déposez votre mémoire en ligne.**

- **Téléchargez le PV de soutenance**, remplissez les informations demandées, et imprimez-le en recto-verso. **Ce PV de soutenance doit être rempli en ligne, et non pas après impression.** Il faudra l'imprimer en **recto verso** et le présenter le jour de votre soutenance.

SOUTENANCE DU MEMOIRE

ETAPE 7 : PREPARATION DU CANDIDAT

On s'imagine souvent que la soutenance n'est qu'une formalité. Il n'en est rien, et il s'agit tout au contraire d'un moment important, qui constitue le point d'orgue de la recherche. Il faut par conséquent s'entraîner à défendre son travail en argumentant sa structure et son contenu. L'étudiant doit faire montre à cette occasion de sa capacité de synthèse.

Il convient de relire le travail, afin de préparer une courte présentation, de 10 mn max., lors de la soutenance. Cette présentation doit rendre compte :

- de la pertinence du choix du sujet ;

- de la méthode adoptée pour traiter le sujet ;
- des écueils, difficultés et autres problèmes rencontrés en cours de parcours ;
- des solutions qui ont pu être trouvées pour contourner ces difficultés ;
- des principaux acquis de la recherche ;
- d'éventuelles pistes de recherche que l'on peut suggérer à la fin de la présentation (en prévision du Master 2, ou de la thèse !)

ETAPE 8 : SOUTENANCE

La soutenance du mémoire de Master 2 aura lieu préférentiellement en présentiel, ou sinon par visioconférence (question de la disponibilité des examinateurs).

Il faut tout d'abord fixer la date avec le DR. **Cette date vaut convocation.** Elle vous est généralement communiquée **par mail**.

Remise éventuellement d'une liste d'errata, pour éviter les remarques de forme.

DR + Tuteur-Examineur/trice

Présentation orale de 10 mn environ (pas plus : capacité de synthèse) ; cette présentation doit être préparée en amont : pas d'improvisation !!!

- Expliquer le choix du sujet, les circonstances qui ont présidé au choix de celui-ci ;
- Montrer l'intérêt du sujet ;
- Exposé des méthodes de travail. Approche du sujet. Choix critiques. Difficultés rencontrées.
- Résumé du mémoire : souligner les points essentiels, les résultats obtenus, les impasses ou les problèmes qui subsistent
- Reprise du schéma général : introduction et conclusion

Les membres du jury prennent alors la parole, chacun à leur tour, pour souligner les points positifs, mais également les faiblesses. Un dialogue s'engage... Ces remarques et critiques participent à la formation de l'apprenti-chercheur, en incitant à la correction des erreurs, et à l'adoption d'une démarche méthodologique plus rigoureuse.

* * *

ETAPE 9 : DEPÔT DE L'EXEMPLAIRE FINAL ET COPIE NUMERIQUE

Etape qui dépend de la soutenance, et ne concerne que les étudiants dont le mémoire nécessite des corrections, des remaniements ou des compléments importants.

Une fois apportées les corrections et modifications dont il a été question lors de la soutenance, l'étudiant dépose un exemplaire définitif de son mémoire à la Bibliothèque des Arts de l'Islam.

IMPORTANT : A l'issue de la soutenance, le jury vous demandera peut-être d'apporter des modifications/des corrections à votre mémoire. Une copie numérique ou un exemplaire papier du mémoire définitif devra être remis au DR.

ANNEXE 1 :

MODELE DE COUVERTURE ET DE PAGE DE TITRE DE MÉMOIRE DE MASTER

Titre

Prénom NOM

Sous la direction de M. le Professeur Jean-Pierre VAN STAËVEL

[Eventuellement : illustration]

Mémoire de M1/M2 Archéologie/Histoire de l'art
Volume de texte / Volume annexe
Année universitaire

ANNEXE 2 :

ORGANISATION DES PREMIÈRES PAGES DU MÉMOIRE DE MASTER

COUVERTURE / PAGE DE TITRE

[Une feuille –deux pages donc– blanche]

REMERCIEMENTS *[toujours sur une page en recto –donc la page de droite dans un ouvrage–]*

[Eventuellement : liste des abréviations ; système de translittération utilisé]

SOMMAIRE *[toujours sur une page en recto –donc la page de droite dans un ouvrage–]*

*[à distinguer d'une **Table des matières**, qui doit être placée à la fin du mémoire ; le sommaire ne contient que les titres et la pagination pour les sections hiérarchiquement les plus importantes du plan (ex. : parties ; chapitres ; éventuellement sous-chapitres) ; une table des matières contient TOUS les titres et sous-titres, de quelque niveau hiérarchique qu'ils soient]*

INTRODUCTION *[toujours sur une page en recto –donc la page de droite dans un ouvrage–]*